



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5716 du 12/05/2016

« Chemins au naturel » - appel à projets

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveau(x) : Primaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du au

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite : 31 juillet 2016
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mots-clés :

Biodiversité, aménagement d'un sentier

Destinataires de la circulaire

- A Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé.
- Aux Chefs d'établissement des établissements de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé.

Pour information :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Fédérations d'associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Administration : La Directrice générale, Madame Lise-Anne Hanse

Personnes de contact

Service ou Association : Direction d'appui de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Nom et prénom	Téléphone	Email
Rifaut Emmanuel	02/690 85 39	emmanuel.rifaut@cfwb.be

Service ou Association : Sentiers.be asbl

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cassothe Gaëlle	081/39 07 12	Gaëlle.cassothe@sentiers.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

« Chemins au naturel » - appel à projets

Année scolaire 2016-2017

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance de l'appel à projets « Chemins au naturel » initié par l'ASBL Sentiers.be.

Après une animation en classe permettant d'aborder la notion de biodiversité, les élèves seront accompagnés par les animateurs dans la découverte d'un chemin à adopter.

La classe pourra ensuite réaliser les aménagements tout au long de l'année et inaugurer l'ensemble en juin 2017.

Ce projet permettra aux enfants d'agir concrètement en faveur du maintien de la biodiversité aux abords d'un chemin/sentier de leur région.

Vous souhaitez participer ?

L'appel à projets est proposé aux établissements de l'enseignement primaire, ordinaire et spécialisé.

L'ASBL Sentiers.be offrira notamment aux classes sélectionnées :

- Deux animations d'une journée ;
- Des outils : fiches didactiques, fiches pratiques, planning indicatif,...
- Du matériel : nichoir, carnet de bord,...
- Des graines, de jeunes arbustes pour les haies, deux arbres fruitiers et quelques arbustes fruitiers.

Comment s'inscrire ?

Le formulaire de candidature se trouve sur le page : <http://www.sentiers.be/agir-pres-de-chez-soi/chemins-au-naturel/appel-a-projets/>

Celui-ci sera envoyé par courrier avant le 31 juillet 2016 à l'adresse suivante : **Sentiers.be, Gaëlle Cassoth – 98, rue Nanon – 5000 Namur.**

Pour plus d'information :

- Contacter Madame Gaëlle CASSOTH via gaelle.cassoth@sentiers.be ou en téléphonant au 081/ 39 07 12
- <http://www.sentiers.be/>

Pour la Directrice générale absente
La Directrice générale adjointe
Anne HELLEMANS